

Bilan des accidents de chasse

Saison 2015-2016

Communiqué de presse

Paris, le 21 juin 2016,

Comme chaque année, le réseau « Sécurité à la chasse » animé par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage a procédé à une analyse détaillée de la nature et des circonstances des accidents de chasse répertoriés entre le 1^{er} juin 2015 et le 31 mai 2016.

Le nombre total d'accidents de chasse relevés durant la saison 2015-2016 s'élève à 146, en progression par rapport à la saison précédente durant laquelle avaient été relevés 122 accidents.

Si ce constat ne remet pas en cause la tendance baissière et continue du nombre d'accidents observée depuis près de 20 ans, il rappelle qu'en matière d'accidentologie, la vigilance doit rester de mise.

65% des accidents se produisent lors d'une chasse au grand gibier. 83% des victimes sont des chasseurs. Les armes basculantes sont impliquées dans 59% des accidents, suivies par les armes semi-automatiques (31%), les autres armes représentant 10% des accidents.

Sur les 146 accidents relevés, **10 accidents mortels (14 durant la saison précédente) restent à déplorer dont trois auto-accidents**. Deux non chasseurs figurent parmi les victimes.

Le nombre d'accidents mortels reste toutefois en baisse continue depuis près de 20 ans et atteint le niveau le plus bas jamais enregistré.

Les principales causes d'accidents mortels relevés en 2015-2016 sont :

- Le tir sans identification,
- Le tir en direction de la traque ou sans prise en compte de l'angle des 30 degrés,
- L'absence de matérialisation de l'angle des 30 degrés,
- Le départ intempestif sans gibier.

Depuis plus de 15 ans et avec succès, le monde de la chasse s'est fortement investi dans la sécurité qui reste une priorité pour les fédérations départementales comme pour l'ONCFS. Les actions de sensibilisation des chasseurs, tant en matière de formation (notamment à l'examen du permis de chasser) que de communication ou de réglementation (dans le cadre des schémas départementaux de gestion cynégétique) se poursuivront dans les années à venir.

Contacts presse :

ONCFS – David GAILLARDON

ONCFS – Roxane LEVERRIER

FNC – Christine ANDRE-MIGNON

Téléphone : 01 44 15 10 44 – david.gaillardon@oncfs.gouv.fr

Téléphone : 01 44 15 17 10 – roxane.leverrier@oncfs.gouv.fr

Téléphone : 01 41 09 65 10 – candre@chasseurdefrance.com